

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Ben Abderrahmane exprime son optimisme

P3



SECTEUR FINANCIER

Le CPA et la BDL prochainement en Bourse

P2

PALESTINE

La population de Ghaza massacrée en direct

P11

Année scolaire 2023-2024

Le calendrier des examens trimestriels fixé

P2

PRÉVENTION
DES EFFETS
DES INTEMPÉRIES
**Collecte de 278.516
tonnes de déchets à
l'échelle nationale**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, lundi dans un communiqué, l'organisation de 3.934 opérations de nettoyage à grande échelle, permettant, ainsi, la collecte d'environ 278.516 tonnes de déchets au niveau national et ce, dans le cadre des mesures préventives contre les effets des intempéries.

"Dans le cadre des mesures préventives pour faire face aux effets des intempéries, l'action locale se poursuit pour éliminer les points noirs et organiser des campagnes de nettoyage de l'environnement, en coordination avec les divers secteurs concernés et les acteurs de la société civile. Au total, 3.934 opérations de nettoyage à grande échelle ont été organisées, permettant, ainsi, la collecte de 278.516 tonnes de déchets au niveau national".

Ces opérations qualitatives ont également permis l'élimination de 12 238 décharges anarchiques et l'organisation de 3 615 opérations spéciales de nettoyage et d'aménagement de vallées, la distance des vallées et cours d'eau nettoyés ayant atteint 428 397 mètres linéaires.

Quant aux opérations relatives au nettoyage préventif des réseaux d'assainissement, le nombre total s'est élevé à 47 528 interventions, outre l'enregistrement de 129 094 opérations pour réparer les déséquilibres, les fuites et blocages de réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales grâce aux efforts conjugués par tous les services techniques locaux.

Concernant le travail de proximité et de sensibilisation à la prévention des risques liés aux saisons d'automne et d'hiver, "3.822 campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit des citoyens sur les mesures préventives à prendre avant, pendant et après les changements climatiques, la prévention des accidents de la route pendant les changements climatiques, ainsi que la prévention des asphyxies dues à l'inhalation de monoxyde de carbone".

Ces efforts seront poursuivis afin de mieux faire face aux risques liés aux changements climatiques. Le succès de toutes ces opérations préventives dépend de l'engagement des citoyens à maintenir la propreté de leur environnement et à adopter des comportements responsables qui contribuent à atténuer leurs effets, en suivant les consignes de sécurité et en évitant toutes formes de risques aux conséquences graves", conclut le communiqué.

R.N.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le calendrier des examens trimestriels fixé

Le ministère de l'Éducation nationale a arrêté, hier, le calendrier des examens trimestriels des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) au titre de l'année scolaire 2023-2024, selon une correspondance adressée aux directeurs de l'Éducation, et dont une copie est parvenue à l'APS.



Les examens du premier trimestre pour les 2e, 3e, 4e et 5e années du cycle primaire auront lieu du 5 au 14 décembre 2023, et ceux des cycles moyen et secondaire du 3 au 7 décembre 2023, selon le calendrier arrêté.

Pour le deuxième trimestre, les examens sont prévus du 5 au 14 mars 2024 pour le cycle primaire et du 3 au 7 mars 2024 pour les cycles moyen et secondaire.

Les examens du troisième trimestre se dérouleront du 26 au 30 mai 2024 pour le cycle primaire, du 19 au 23 mai 2024 pour les 1ère, 2e et 3e années du cycle moyen, et du 12 au 16 mai 2024 pour la 4e

année moyenne. S'agissant des examens du troisième trimestre du cycle secondaire, les examens auront lieu du 19 au 23 mai 2024 pour les 1ère et 2e années, et du 12 au 16 mai 2024 pour la 3e année.

Les examens de rattrapage sont prévus les 23 et 24 juin 2024 pour les 2e, 3e et 4e années Primaire, la même date pour les deux premières années du cycle secondaire et les 26 et 27 juin pour les 1ère, 2e et 3e années du cycle moyen. Sur un autre registre, le ministère a arrêté le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2023-2024, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Selon la même source, les vacances d'automne commenceront à partir du mardi 31 octobre (après-midi) pour s'achever le dimanche 5 novembre 2023 (matin), les vacances d'hiver débuteront le jeudi 21 décembre 2023 (après-midi) et s'achèveront dimanche 7 janvier 2024 (matin), tandis que les vacances de printemps débuteront le jeudi 21 mars 2024 (après-midi) et s'achèveront le dimanche 7 avril 2024 (matin), et ce, dans toutes les régions du pays.

Concernant les vacances d'été, elles commenceront, pour les enseignants, le mardi 4 juillet 2024 (après-midi), à travers tout le territoire national.

Par ailleurs, les vacances d'été, pour le personnel administratif, auront lieu "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions du conseil d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels, la remise des différents documents aux élèves et toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire". Les vacances d'été ont été fixées, pour les 1ère et 2ème zones, à partir du jeudi 18 juillet 2024 (après-midi), alors qu'elles commenceront le jeudi 11 juillet 2024 (après-midi) pour la 3ème zone, précise le communiqué.

R.N.

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Prorogation du délai de dépôt des requêtes de réintégration

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, la prorogation du délai de dépôt des requêtes de réintégration des élèves au titre de l'année scolaire 2023/2024 jusqu'à aujourd'hui à 12h00.

Le ministère a indiqué, dans un communiqué, qu'en vertu du calendrier modifié de mise en œuvre des procédures de réintégration des élèves au titre de l'année scolaire 2023/2024, "le délai de dépôt des requêtes de réintégration des élèves pour l'année scolaire 2023/2024 a été prorogé jusqu'à mercredi 11 octobre à 12h00, en vue de la tenue, le jeudi 12 octobre, d'une réunion du conseil de classe au niveau de chaque collège et lycée".

"Les parents des élèves concernés seront informés de l'acceptation de la réintégration de leurs enfants par le directeur de l'établissement éducatif et via l'espace Parents, le 14 octobre, tandis que les élèves concernés rejoindront les établissements éducatifs le dimanche 15 octobre 2023", ajoute la même source.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une conférence nationale virtuelle sur la finalisation des opérations liées à la rentrée scolaire 2023-2024, a indiqué hier un communiqué du ministère. Les travaux de cette conférence, tenue lundi, en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, ont porté sur

"la finalisation des opérations liées à la rentrée scolaire 2023-2024, et des instructions et orientations à suivre pour garantir le bon déroulement de la scolarité des élèves".

Le ministre a instruit de "poursuivre la coordination avec les wallis et de ne ménager aucun effort en vue de s'assurer de la disponibilité des moyens de chauffage dans les établissements éducatifs et de pallier toutes les insuffisances en prévision de la saison hivernale".

Belaabed a évoqué, par ailleurs, "l'ajustement des calendriers des vacances scolaires et des examens de fin de trimestre au titre de l'année scolaire 2023-2024 ainsi que la promulgation de deux textes réglemen-

taires à cet effet".

En conclusion, M. Belaabed a souligné la nécessité de "poursuivre l'organisation et l'encadrement de l'accueil au niveau des directions de l'éducation nationale ou dans les espaces dédiés à cet effet, et de prendre en charge de manière efficace les préoccupations soulevées dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur".

Il a, également, exhorté les directeurs de l'éducation à "se mobiliser pour la réussite de cette année scolaire et à prendre en charge toutes les préoccupations exprimées par les composantes de la communauté éducative".

R.N.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Ben Abderrahmane exprime son optimisme

Le gouvernement estime que l'Algérie s'est globalement bien portée de septembre 2022 à août 2023 et prédit une amélioration de ses performances durant la période qui s'étale d'aujourd'hui à la fin de l'été 2024.

Dans sa présentation, hier, de sa Déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale populaire, le Premier ministre a dressé un bilan positif de l'action du gouvernement durant les 12 derniers mois et a paru optimiste pour l'exercice qui débute.

Aimene Ben Abderrahmane a d'abord mis en avant le maintien du caractère social de l'Etat à travers "l'accroissement du pouvoir d'achat des citoyens, l'amélioration de la prise en charge des populations vulnérables, la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite et l'amélioration de l'accès au logement et aux services publics de base". L'objectif, a-t-il dit, vise à "réduire les inégalités économiques et accroître les opportunités d'éducation, de formation et d'accès aux soins de santé pour tous les citoyens". En matière de développement humain et de justice sociale, les pouvoirs publics ont, selon le même responsable, placé parmi leurs priorités le bien-être des citoyens et "le renforcement" du système de santé et "l'amélioration continue" du système éducatif.

Ben Abderrahmane a, d'autre part, évoqué la consolidation de l'Etat de droit et la rénovation de la gouvernance, un processus dans lequel l'Algérie s'est "résolument engagée" dans le but de "renforcer ses institutions, d'assurer un plein exercice des droits et libertés et de promouvoir une gouvernance transparente et responsable".

A cet effet, a-t-il dit, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la réforme de la justice par la création de nouvelles juridictions, la consécration des audiences itinérantes et la finalisation de la refonte des princi-



aux codes. Il a également voulu à "consolider davantage la relation de complémentarité avec le pouvoir législatif, ce qui s'est traduit par une amélioration sensible du fonctionnement des différents mécanismes de contrôle parlementaire". Dans la même optique, d'après le Premier ministre, l'exécutif s'est concentré sur la modernisation de l'administration publique, et a entamé la réforme de la fonction publique en œuvrant notamment à la simplification de ses procédures.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DEVRAIT ATTEINDRE 5,3%

Evidemment, tout l'édifice repose sur l'état de la richesse de la nation et le dynamisme de son secteur productif. Et là aussi, Aimene Ben Abderrahmane, a annoncé des nouvelles réjouissantes. La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 5,3% à la fin de l'année en dépit d'un contexte international "fragile et incertain". Comme le texte la Déclaration

la décrit, "l'économie mondiale a connu en 2023 une contraction marquée notamment par le resserrement des politiques monétaires des pays dans l'objectif de baisser et de maîtriser l'inflation, qui oscille entre 7 et 8 %, alors qu'il a dépassé dans certains pays le niveau de 50%". Les prévisions des institutions internationales "prévoient un taux de croissance de l'économie mondiale de 3% durant l'année 2023 contre un taux de 3,5 % en 2022", ajoute le document.

Dans ce contexte, précise le gouvernement, les exportations algériennes devraient connaître un recul pour s'établir à 52,8 milliards dollars américains à la fin 2023, du fait de la baisse des prix du pétrole qui sont passés de 104 dollars le baril en 2022 à 85 dollars en 2023. En revanche, d'après la même estimation, la croissance du Produit intérieur brut hors hydrocarbure devrait atteindre 4,9% en 2023 contre 4,3% enregistrée en 2022.

Pour leur part, les importations devraient augmenter à 41,5 milliards USD à fin 2023 contre 39 milliards dollars enregistrées en 2022, mais sans préjudice à la balance commerciale qui, elle, "restera positive cette année avec un excédent de 11,3 milliards USD".

L'Etat demeure, cependant, riche grâce à des réserves de change de l'ordre de 85 milliards dollars américains et un matelas d'or monétaire, selon Ben Abderrahmane même si l'inflation flirte toujours les 10%. Les finances publiques se portent, elles aussi, bien avec des recettes qui ont augmenté de 25% entre 2022 et 2023 pour atteindre 8 900 milliards de dinars, alors que les dépenses budgétaires ont augmenté de 52%, atteignant 14.700 milliards de dinars. Cette prouesse a permis, selon le gouvernement, la levée du gel sur plus de 780 projets avec un montant global de 1273 milliards DA et le lancement de nouveaux projets.

Mourad Fergad

SECTEUR FINANCIER

Le CPA et la BDL prochainement en Bourse

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de développement local (BDL) entreront prochainement en Bourse, dans le cadre des mesures de réforme du secteur financier et bancaire, selon la Déclaration de politique générale du Gouvernement, présentée hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane.

"Le CPA et la BDL ont été retenues pour procéder à leur introduction en Bourse et ce, dans le cadre de la réforme du marché financier et l'amélioration de la contribution de la bourse dans la mobilisation de l'épargne", précise le document, notant que le processus de préparation de l'introduction du CPA en Bourse comprend plusieurs actions dont notamment le lancement de l'opération d'évaluation de la banque pour déterminer la valeur de son action et l'élaboration d'un plan de formation de l'ensemble des cadres qui accompagneront cette opération.

De plus, pour faire aboutir ce processus, il sera procédé notamment à la préparation des nouveaux statuts de la banque permettant de se conformer aux dispositions relatives aux conditions d'admission à la Bourse des valeurs mobilières, puis à l'obtention de l'approbation du Conseil des participations de l'Etat (CPE) et du visa de la COSOB autorisant l'ouverture du capital du CPA qui interviendra en octobre 2023, selon la même source.

Quant au lancement de la vente de titres auprès des guichets des intermédiaires agréés, il est prévu à partir de la fin 2023, a-t-on ajouté.

S'agissant de la BDL, les travaux d'évaluation de la banque pour déterminer la valeur de son action ont été lancés début 2023, ajoute la Déclaration qui note que le lancement de la vente de titres interviendra début 2024 et ce, afin de pouvoir capitaliser sur l'expérience de l'ouverture du capital du CPA".

LA BEA INTERNATIONAL FRANCE ET LA BANQUE ALGÉRIENNE DE CÔTE D'IVOIRE AGRÉES FIN 2023

Pour ce qui est du projet de création d'une banque postale, indique la Déclaration, "il est en cours d'examen par les services des ministères chargés des finances et de la poste, en collaboration avec la Banque d'Algérie".

Par ailleurs, et dans le cadre du déploiement des banques algériennes à l'étranger, la Banque extérieure d'Algérie (BEA International France), de même que la banque algérienne en Côte d'Ivoire, devraient obtenir leurs agréments fin 2023, a fait savoir M. Benabderrahmane.

A rappeler également que les pouvoirs publics ont lancé en septembre dernier la banque Algerian union bank (AUB) en Mauritanie de même que Algerian bank of Senegal (ABS) qui a obtenu l'agrément de l'autorité monétaire de la zone monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UMEAQ), le 7 avril 2023. Elle a été inaugurée le 21 septembre dernier.

A propos de la finance islamique, le nombre de comptes dans ce segment est passé de 87.000 comptes fin 2022 à 107.000 fin juin dernier, portant ainsi les dépôts à 623 milliards Da à fin juin 2023, selon les données présentées par le Premier ministre qui a fait état d'une hausse des crédits à l'économie à 10.419 mds Da durant l'année en cours.

Evoquant le marché des assurances, M. Benabderrahmane a souligné que la révision de la loi sur les assurances était en cours, dans le but d'adapter cette activité avec les nouvelles données socio-économiques du pays notamment via la création d'une autorité indépendante de régulation et de supervision, ajoutant que le marché des assurances a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 6% en 2022.

R.N.

LE CONSEIL DE LA NATION

Quatre amendements soumis à la commission paritaire

Le Conseil de la nation a soumis, à la commission paritaire, quatre amendements adoptés par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), concernant trois textes de lois relatifs à la protection des terres relevant des domaines de l'Etat et leur préservation, la loi relative aux forêts et au patrimoine forestier, et une loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, et ce, après émission de réserves par les sénateurs concernant l'alinéa 4 de l'article 2 du texte de loi relatif à la protection des terres de l'Etat et leur préservation, stipulant que "Les terres Arch sont exemptées de l'application de cette loi", lit-on dans le communiqué du Conseil.

Concernant le deuxième texte soumis pour adoption lors de la séance, relatif aux forêts et au patrimoine forestier, les sénateurs ont émis des réserves concernant deux articles du texte de loi "car non conformes aux principes fondamentaux de ce texte de loi, à savoir la préservation du patrimoine forestier national".

Les membres du Conseil de la nation ont émis des réserves également concernant l'article 27 (alinéa 2), qui prévoit "une exemption pour les fonciers proposés à l'investissement public dans les wilayas des Hauts plateaux et du Sud, soumis à une dérogation émise par le wali après consultation des services du ministère de l'Agriculture", estimant qu'il "est contraire à la teneur de ce texte de loi", selon le communiqué. Les sénateurs ont émis des ré-

serves concernant l'article 163 du texte de loi, prévoyant "l'annulation de la classification des terres appartenant aux domaines publics et forestiers, ayant perdu leur vocation forestière dans le cadre de l'expansion urbaine, afin de régulariser les situations recensées avant la promulgation de cette loi", estimant que son champ est la loi 08-15 de juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement. La conjonction de coordination "et" dans la phrase "domaine public et forestier" a changé diamétralement le sens de l'article qui ne prévoit qu'un seul "domaine public forestier" et non deux.

Evoquant le texte de loi définissant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant des Domaines de l'Etat et destiné à la

réalisation de projets d'investissement, les sénateurs ont émis des réserves concernant l'article 2, lequel stipule que "les autres terres aménagées relevant du domaine privé de l'Etat sont comprises dans la Conservation foncière de l'Etat destinée à l'investissement". Aux termes de l'article 145 de la Constitution de 2020, alinéa 5, "en cas de désaccord entre les deux chambres, le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le cas, demande la réunion, dans un délai de quinze (15) jours, d'une commission paritaire constituée de membres des deux chambres pour proposer un texte sur les dispositions objet du désaccord". La Commission paritaire achève ses délibérations dans un délai maximal de quinze (15) jours.

R.N.

LA CIMENTERIE
DE CHLEF

**Certificat de conformité
aux normes
européennes pour cinq
produits**

La cimenterie de Chlef, relevant du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie "Groupe (Gica), a obtenu, cette année, le certificat de conformité aux normes européennes du ciment, la qualifiant à accéder facilement aux marchés européens, a-t-on appris, hier à Oran, du Président Directeur-général de la cimenterie, Kada Dinar.

En marge de la 20^{ème} édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des Travaux publics "Batiwest 2023", qui se poursuit au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, M. Dinar a déclaré que l'usine a obtenu, en février dernier, le label "Union européenne" concernant quatre produits de ciment, à savoir Gica Beniiane pour les travaux de finition, les travaux de petit bâtiment et Gica réalisations, destiné aux gros œuvres et d'infrastructures de base.

Le troisième type concerne "Gica Antidote", qui est un ciment résistant au soufre pour réaliser des travaux de construction dans des milieux à forte salinité et humidité, comme les entreprises portuaires et les régions du sud, tandis que le quatrième produit, "Gica Béton" est utilisé dans les ouvrages en béton armé prêt à l'emploi.

La Cimenterie de Chlef a obtenu la marque "Union européenne" pour le produit "Gica Béton Rapide", le plus demandé sur le marché européen, en plus du produit "Gica réalisations", a-t-on souligné.

D'autre part, la cimenterie a obtenu, dernièrement, le certificat de système de gestion de l'environnement "Iso 14001" de préservation de l'environnement, a indiqué la même source.

La cimenterie de Chlef dispose de trois lignes de production de ciment d'une capacité globale de 4.200 millions de tonnes/an, outre le Clinker, a-t-on ajouté. Pour rappel, 100 exposants du pays et de l'étranger prennent part au Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023" dans sa 20^{ème} édition qui dure 5 jours.

EL-OUED (SAISON
AGRICOLE 2023/2024)

**Neuf millions de
quintaux de pommes de
terre attendus**

Une production de plus de 9,6 millions de quintaux (QX) de pommes de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la saison agricole 2023/2024, a-t-on appris hier auprès de la chambre d'agriculture.

Cette récolte prévisionnelle sera réalisée sur une superficie de 32.000 ha (30% de la superficie agricole globale estimée à plus de 100.000 ha dans la wilaya), en hausse de 20% par rapport à la saison écoulée en raison de la stabilité des prix de ce produit au niveau du marché national du fait des mesures prises par le ministère de l'Agriculture pour la protection aussi bien de cette activité que le pouvoir d'achat du citoyen, a indiqué le membre du conseil d'administration à la chambre d'agriculture, Yacine Massaï Aoun. Le développement de ce segment culturel est concentré notamment au niveau des périmètres et exploitations productrices dans les communes de Hassi-Khefifa, Ourmes, Taghzout et Reguiba, aux grandes capacités productrices, avec un rendement moyen de 300 à 350 Qx/ha, et à la faveur de l'existence de marchés locaux de commercialisation de ce produit agricole de large consommation. La wilaya d'El-Oued se place à la tête des régions productrices à échelle nationale avec une récolte de 30% de la production nationale, représentant 60% de la valeur de production végétale locale, selon les données fournies par la chambre d'agriculture.

R.N.

INDUSTRIE

**Récupération de 1.530 hectares
de foncier industriel inexploités**

Un ensemble de 4.173 terrains inexploités, représentant une superficie de 1.530 ha ont été récupérés, dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier industriel concédé, a indiqué, hier à Alger, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le Gouvernement poursuit avec rigueur le processus d'assainissement du foncier, notamment à travers la mise à jour périodique de la base de données relative à la disponibilité du foncier et au suivi de mesures visant l'amélioration de l'offre foncière. Dans ce cadre, la direction générale du domaine national a entrepris la mise en place d'un ensemble de procédures et de dispositions en vue d'organiser et de moderniser le système foncier national", selon la Déclaration qui comprend le bilan des activités et actions réalisées par les différents secteurs sur la période allant de septembre 2022 à août 2023, avec des perspectives de clôture pour l'année en cours.

Parmi les mesures appliquées dans ce contexte, le document a souligné la poursuite de la mise en œuvre du programme de réalisation de nouvelles zones industrielles, dont 32 nouvelles zones industrielles, inscrites à l'indicatif des walis, sont en cours d'aménagement.

L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière "ANIREF" est également en cours d'aménagement 6 zones industrielles dont 3 sont au stade de la réception des travaux.

Et dans le but de renforcer davantage l'harmonie du système national d'investissement et surmonter les difficultés qui entravaient la réalisation des projets d'investissement, une révision des conditions d'octroi des biens relevant de la propriété de l'Etat a été entreprise en attribuant ces compétences à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui sera "désormais chargée d'examiner les demandes exclusivement via la plateforme numérique + L'investisseur +, en se basant sur un cahier de charge clair et transparent, et selon une approche économique et des normes objectives", selon M. Benabderrahmane.

Et pour l'aménagement préalable du foncier économique, le Premier ministre a précisé que cela se fait par "des agences publiques spécialisées dans le domaine du foncier industriel, touristique et urbain et ce, avant son attribution aux investisseurs sur la plateforme de l'AAPI".

La déclaration de politique générale a également évoqué les entreprises publiques économiques pour lesquelles il a été en-



taimé une réflexion en vue de la refonte de l'ordonnance 01-04 du 20 Août 2001, relative à leur l'organisation, gestion et privatisation, dans le but d'adapter le cadre législatif régressant ces entreprises à la réalité économique actuelle.

En ce qui concerne les entreprises publiques économiques en difficulté financière, le document souligne le "suivi et l'accompagnement de 31 de ces entreprises, tous secteurs confondus, afin d'entreprendre les mesures nécessaires permettant de redresser leur situation financière et de renouer avec la création de richesse".

Des actions sont également engagées à l'effet de relancer les unités en arrêt d'activité, à l'instar de l'ancienne unité de production de boissons ex-JUCTA (Jijel), devant entrer en activité à la fin de l'année en cours, dans le cadre d'un partenariat entre les holdings publics "MADAR" et "AGRO-DIV". De plus, la relance d'activité de la société "SOVEST", implantée à Tébessa, spécialisée dans la production du verre creux, a été engagée à travers sa réintégration au portefeuille du Holding "ACS", selon le premier ministre.

Dans le cadre du développement des entre-

prises économiques publiques, le Conseil des participations de l'Etat "CPE" a approuvé la modernisation de la compagnie aérienne nationale "Air Algérie" en renforçant sa flotte avec 15 avions d'ici 2027.

Il a été, en outre, décidé de restructurer la société nationale de transport maritime de marchandises.

Le gouvernement a également déployé des efforts en matière d'encouragement de la création des start-ups au milieu universitaire, à travers la mise en place d'un dispositif "diplôme-startup, diplôme-brevet", ce qui a permis de recenser 6.000 projets dont 2.417 ont fait l'objet d'une soutenance finale, répartis en 264 projets ayant le label "projet innovant transformable en start-up", 734 "projets transformables en micro-entreprises" et 854 demandes de brevets.

Les efforts déployés dans ce domaine ont également permis l'enregistrement de plus de 6.000 start-up sur la plateforme "startup.dz" depuis sa création, dont 1.800 ayant obtenu le label et plus de 80 incubateurs ont été créés à échelle nationale, selon le document.

APS

LA SOCIÉTÉ "AMOUDA CIMENT" DE LAGHOUAT

Exportation de près de 200.000 t de clinker et de ciment gris

La société "Amouda Ciment" de Laghouat a procédé, depuis l'année 2021, à l'exportation de près de 200.000 tonnes de clinker et de ciment gris, a-t-on appris, lundi à Oran, auprès de la directrice de la commercialisation et de la communication de cette Sarl. Djarmoun Fatima a indiqué à l'APS, en marge de la 20^{ème} édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023", qui se poursuit

au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, qu'il a été exporté, depuis 2021 jusqu'à septembre dernier, environ 100.000 tonnes de clinker et 100.000 tonnes de ciment gris vers le Mali et le Niger. "La société Amouda Ciment, qui relève du secteur privé, aspire à étendre les opérations d'exportation de ses produits, qu'il s'agisse du clinker ou du ciment gris, vers les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'instar de la Mauritanie et le Sénégal", a-t-

elle assuré. Elle a rappelé que la société a obtenu, au mois de mars dernier, le certificat de conformité aux normes de l'Union Européenne (UE), un marquage qui lui permet de pénétrer le marché européen, mettant en avant "ses capacités pour exporter la première cargaison de ciment gris vers l'Europe à la fin de l'année en cours". La société "Amouda Ciment", qui est implantée dans la commune d'El Beïda, dans la wilaya de La-

ghouat, qui emploie près de 650 travailleurs, dispose de deux lignes de production de ciments, d'une capacité globale estimée à 2,5 millions de tonnes par an de ciments, en plus de du Clinker. Pour rappel, 100 exposants de l'intérieur et de l'extérieur du pays prennent part à la 20^{ème} édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023", qui s'étale sur cinq jours.

R.N.



OUARGLA

Région "pilote" en aquaculture



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé lundi à Ouargla, que cette wilaya est une "région pilote" en matière d'élevage aquacole.

Intervenant au terme d'un exposé qui lui a été présenté sur la situation du secteur de l'aquaculture, en présence de l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun, et des autorités locales, M. Badani a souligné que "le lancement des projets aquacoles dans cette wilaya aura des retombées positives sur l'ensemble des wilayas du Sud du pays" pour le montage des projets d'investissement similaires.

"L'intérêt qu'accordent les autorités locales au développement de l'aquaculture se traduit au travers la création de la zone d'activités aquacoles, s'étalant sur 100 hectares, au niveau de la commune de Hassi-Benabdallah, daïra de Sidi-Khouiled", a indiqué le

ministre, faisant savoir l'existence des études techniques pour la réalisation de 43 zones d'activités similaires à travers sept (7) wilayas du pays.

Le ministre a indiqué que "la production des poissons d'eau douce en Algérie qui était un rêve est devenue réalité", citant, à titre d'illustration, la commercialisation à Alger, à l'occasion de la rentrée sociale, d'importantes quantités de ce poisson (Tilapia) à des prix raisonnables.

M. Badani a, par ailleurs, fait état de la signature, en perspective, d'une convention entre son département et celui de l'agriculture et de développement rural, portant exploitation des eaux de bassins d'élevage riches en matières organiques en agriculture, notamment dans la céréaliculture. Le ministre s'est, lors de cette visite d'une journée dans la wilaya de Ouargla, rendu dans la commune de Hassi-

Benabdallah, où il est enquis, au niveau de la ferme pilote d'élevage de la crevette d'eau douce et de l'unité de fabrication des aliments de poissons, à être opérationnelle fin de l'année en cours (2023).

Fruit d'un partenariat algéro-sud-coréen, cette entité économique est versée actuellement dans l'élevage du Tilapia, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Sur site, le ministre a présidé la cérémonie de signature d'une convention entre le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) et la société "Global Agri-food", filiale de MADAR Holding, portant création d'une nouvelle entité d'élevage des espèces aquacoles de Tilapia et de crevettes d'eau douce, et la production des aliments de poissons, a fait savoir le P-dg de Global Agri-food, Lotfi Bouaraara.

MÉDÉA

Journée d'information consacrée à la loi sur les marchés publics

Une journée d'information sur la loi fixant les règles générales des marchés publics, promulguée en août dernier et visant à faciliter l'accès à la commande publique a été organisée, lundi à Médéa, au profit des cadres de plusieurs secteurs administratifs et d'entreprises locales. Initiée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Titteri, cette journée d'information a pour but d'expliquer aux secteurs concernés et aux entreprises de réalisation locales les nouvelles mesures introduites dans la loi n 23-12, du 5 août 2023, une loi qui s'inscrit dans le cadre du plan global de réforme des finances publiques, visant à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des deniers publics et la présentation des comptes, a expliqué à l'APS le directeur de la CCI, Abdelhakim Fehchite.

Selon le responsable, l'objectif de la Journée est de vulgariser le contenu de cette loi auprès des chefs d'entreprises et des cadres administratifs et leur permettre de mieux s'informer des nouvelles mesures incluses dans ladite loi et de les former sur les procédures à suivre en matière de soumissions et les conditions réglementaires inhérentes aux différents types de marchés, a-t-il fait savoir.

"La maîtrise des procédures réglementaires en matière de passation de marchés, offre les conditions favorables à une compétition professionnelle saine et loyale en mesure de contribuer à insuffler une nouvelle dynamique à l'outil de réalisation local", a estimé pour sa part, l'un des animateurs de cette journée, Abderrahmane Bendedouche, juriste et consultant en économie et finances.

L'événement a été axé, principalement, sur l'explication des trois principes fondamentaux de la loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, en l'occurrence la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidatures et la transparence des procédures, a souligné M. Bendedouche. Il a précisé que ces règles tendent à assurer une plus grande efficacité dans l'utilisation et la gestion des deniers publics, lutter contre la corruption, permettre aux soumissionnaires à la commande publique de mieux s'adapter aux dispositions de loi qui régissent ce domaine et encourager le développement des moyennes et petites entreprises et des start-up.

OUM EL-BOUAGHI

Plus de 400.000 têtes ovines à vacciner contre la clavelée

Une campagne de vaccination contre la clavelée (ou variole ovine), ciblant plus de 400.000 têtes de moutons âgés de plus de deux mois, a été lancée dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Pas moins de 500.000 doses de vaccin ont été prévues pour cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 24 décembre prochain dans l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué l'inspectrice vétérinaire de la DSA, Siham Ben Si Zerara, précisant que 80 vétérinaires privés, habilités par la DSA, ont été désignés pour l'opération, en plus de 24 vétérinaires du secteur public. Mme Ben Si Zerara a ajouté que la clavelée, une maladie virale, présente plusieurs symptômes, tels que la fièvre et l'apparition de papules (boutons) sur la peau des moutons, en plus de l'émaciation (importante perte de poids) qui les affecte.

S'agissant de la protection du bétail contre diverses maladies, la même source a fait savoir que quelque 250.000 ovins avait été vaccinés contre la clavelée, au cours de l'année 2021, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

ORAN

514 opérateurs économiques devant la justice

La Direction du Commerce et la Promotion des Exportations de la wilaya d'Oran a déferé devant la justice, en collaboration avec plusieurs instances, 514 opérateurs économiques et de services, durant la saison estivale, pour impact négatif sur la santé du consommateur, a-t-on appris, lundi, du Directeur de wilaya du Commerce, Guidji Abderrahmane.



Selon le même responsable, au cours de la période allant du 1er juin au 21 septembre 2023, les éléments du Service de protection des consommateurs et de répression des fraudes de la direction ont mené 4.287 interventions, touchant des instances et des magasins qui exercent des activités liées à la consommation alimentaire dans toutes ses étapes, de la production à la distribution dans les grandes surfaces et les magasins.

Les interventions des agents de contrôle ont permis d'enregistrer 534 infractions à la réglementation, des conditions d'hygiène et des pra-

tiques commerciales, pour lesquelles 501 procès-verbaux ont été dressés pour des poursuites judiciaires contre les contrevenants. Le non-respect de l'obligation de nettoyage et l'hygiène sanitaire sont en tête des infractions relevées, avec 314 infractions, suivis du non-respect de l'obligation de sécurité de produits alimentaires, de la vente de produits alimentaires impropres à la consommation, le non-respect de l'obligation d'information du consommateur, entre autres infractions.

Par ailleurs, selon le même intervenant, l'analyse de 114 échantillons a permis de

constater un certain nombre d'infractions, qui ont conduit à des propositions de fermeture de 34 magasins et entreprises et à la saisie de 14,8 tonnes de produits divers d'une valeur de 7,192 millions de dinars. Le même responsable a ajouté que les opérations de contrôle menées par les agents commerciaux, en coordination avec d'autres organismes tels que les services vétérinaires et les directions du tourisme et de l'artisanat, la santé et la protection civile ont permis d'enregistrer des infractions, qui se sont soldées par la poursuite devant la justice de 13 opérateurs, ainsi la

proposition de fermeture d'entreprises et autres instances, en plus de la saisie d'une quantité de produits de consommation.

La campagne de sensibilisation lancée par la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations de la wilaya d'Oran, durant la saison estivale, a permis de toucher 721 commerçants et un grand nombre de consommateurs, qui ont été contactés au niveau des grands espaces commerciaux, des gares de transport, des services, plages, zones de divertissement, institutions pour la jeunesse, établissements éducatifs et autres.

ORAN

Relogement des résidents du quartier "Ras El Aïn"

La deuxième phase de l'opération de relogement des résidents du quartier "Ras El Aïn" de la ville d'Oran vers de nouveaux logements sera lancée dans les prochains jours, a-t-on appris lundi du wali d'Oran, Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'opération de relogement de 1.337 familles résidant dans ce quartier, un ensemble de constructions illicites, vers des logements décents dans la commune de Oued Tlelat, le wali d'Oran a souligné que "le lancement de la deuxième phase de l'opération de relogement des résidents des quartiers, Ras El Aïn et Kouchet El Djir ainsi que leurs environs, est prévu dans les prochains jours". Le même responsable a ajouté

que "nous avons entamé l'opération de recensement des concernés pour la seconde phase et toutes les familles vivant dans cette zone seront relogées et les habitations précaires et illicites seront démolies".

Il a, en outre, indiqué que la première phase de l'opération de relogement a permis la récupération de 30 hectares de cette région, qui est une zone touristique par excellence, étant donné sa position en bas du mont Murdjadjou, notant qu'un contrat a été passé avec un bureau d'études pour faire des propositions de travaux d'aménagement de la zone de Ras El Aïn. Le wali a également mis l'accent sur le rejet de 300 familles, lors de la première phase de relogement, après

avoir confirmé que ces familles avaient déjà bénéficié de logements ou de terrains, suite à une vérification au fichier national du logement, sachant que les recours seront déposés, à partir de demain, mardi, pour leur étude par des commissions de la daïra d'Oran.

Le wali d'Oran a annoncé, par ailleurs, la distribution, cette année, de 8.000 logements de différentes formules, notamment dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), ajoutant que d'autres opérations de distribution seront programmées pour le 1er novembre prochain, à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la guerre de libération et des manifestations du 11 décembre 1960.

ALLEMAGNE

Augsbourg se sépare de son entraîneur Enrico Maassen

Le club bavarois d'Augsbourg, 15e et premier non relégué du championnat d'Allemagne, a décidé de se séparer lundi soir de son entraîneur Enrico Maassen (39 ans), deux jours après la défaite à domicile contre le promu Darmstadt (2-1). "Après des discussions poussées et l'évaluation de la situation sportive, le FC Augsburg a décidé d'écarter l'entraîneur Enrico Maassen avec effet immédiat", a expliqué le club bavarois dans un communiqué. L'intérim sera assuré par l'entraîneur des moins de 23 ans d'Augsbourg Tobias Strobl, a précisé Augsburg. Maassen était arrivé en Bavière à l'été 2022, après avoir entraîné l'équipe réserve du Borussia Dortmund. Il avait assuré le maintien du club en Bundesliga pour sa première saison (15e place avec 34 points, un de plus que le barragiste Stuttgart). Les dirigeants d'Augsbourg ont estimé que "des changements sur le poste d'entraîneur" étaient nécessaires, après une élimination en Coupe d'Allemagne dès les 32es de finale par le pensionnaire de 3e division, Unteraching (périphérie sud de Munich), et seulement une victoire et deux matches nuls en sept journées de Bundesliga. Maassen est le premier entraîneur de la saison en Bundesliga à être limogé de son poste.

R.S.

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Le programme des quarts de finale

La phase de poule de l'édition 2023 s'est terminée dimanche et les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale sont désormais connues. Quatre sont européennes et les autres viennent de l'hémisphère Sud. Parmi elles figurent les Fidji et l'Argentine, qui retrouvent les phases finales après respectivement 16 et 8 ans d'absence à ce stade de la compétition. Le suspense aura duré jusqu'au bout dans cette première phase de l'édition 2023 de la Coupe du monde puisque les Fidjiens ont décroché leur qualification pour les quarts de finale, dimanche 8 octobre, lors du quarantième et dernier match de poule. Ils ont pourtant été battus, dimanche 8 octobre, par des Portugais très valeureux qui ont signé une victoire historique à Toulouse (24-23). Les Fidji ravissent la deuxième place de la poule C aux Australiens qui, pour la première fois, sont éliminés de la phase de poules. Voici les affiches et les horaires (heure de Paris) des quarts de finale qui se dérouleront les 14 et 15 octobre au Stade de France, à Saint-Denis, et au stade Vélodrome, à Marseille.

**Samedi 14 octobre, 17 h - Marseille
Pays de Galles / Argentine**

Avant-derniers du Tournoi des Six Nations 2023, les Gallois semblaient en mauvaise posture avant cette Coupe du monde. Ils l'ont finalement fort bien commencée en battant les Fidji avec un point de bonus offensif à la clef (32-26). Ils vont affronter une équipe argentine en quête de confiance après une phase de poules assez terne. Après avoir perdu contre l'Angleterre (10-27), les Pumas ont battu les Samoa (19-10), le Chili (59-5) et le Japon (39-27).

**Samedi 14 octobre, 21 h - Saint-Denis
Irlande / Nouvelle-Zélande**

Irlande tient son rang de première équipe mondiale dans cette compétition, avec quatre victoires en quatre matches, dont une face à l'ogre sud-africain (13-8). Le XV du Trèfle impressionne par sa puissance et sa précision, à l'image de son ouvreur Johnny Sexton face aux perches. Il retrouve en quarts de finale l'équipe des All Blacks, qu'il a battue deux fois en juillet 2022 lors d'une tournée en Nouvelle-Zélande.

**Dimanche 15 octobre, 17 h - Marseille
Angleterre / Fidji**

Le XV de la Rose a été l'une des premières équipes qualifiées pour ces quarts de finale, après un parcours sérieux en phase de poules. Il avait commencé de belle manière contre l'Argentine (27-10) et la brillante prestation de son ouvreur George Ford, auteur des 27 points (six pénalités et trois drops). L'Angleterre va se méfier des Fidjiens contre lesquels elle s'est inclinée en août à Twickenham lors d'un match de préparation (22-30).

**Dimanche 15 octobre, 21 h - Saint-Denis
France / Afrique du Sud**

Contrat rempli pour les Bleus qui voulaient terminer à la première place de la poule A. Ils n'ont pas raté leur entrée en matière contre les All Blacks, battus au Stade de France (27-13), et ont pu sereinement gérer les matches suivants. Ils vont défier en quarts de finale l'Afrique du Sud, championne du monde en titre. L'affrontement entre ces deux équipes s'annonce brutal et frontal.

R.S.

CAN 2023

La Côte d'Ivoire en ébullition avant le tirage au sort



Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire s'apprête à accueillir jeudi prochain le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023 prévue du 13 janvier au 11 février prochain.

La cérémonie du tirage au sort qui aura lieu au Parc des Expositions marque une nouvelle étape dans la préparation de la 34e édition du plus grand évènement africain. Les délégations des 24 sélections qualifiées, les légendes du football africain, les médias internationaux, les partenaires commerciaux de la CAF, des célébrités venus du show business ainsi que des dirigeants africains ont confirmé leur présence à cet événement, affirme l'instance africaine.

Alors que le tirage au sort est prévu à Abidjan, c'est toute la Côte d'Ivoire qui est en ébullition. Les drapeaux nationaux ivoiriens sont hissés sur les principaux édifices du pays.

Véritable vedette de cette CAN, Akaba, (qui signifie bienvenue en baoulé, l'une des langues locales ivoiriennes) la mascotte de la compétition est représentée dans toute la ville, que cela soit dans les

aéroports, l'abribus ou encore dans les hôtels de la cité...

S'exprimant avant la cérémonie de jeudi soir, le vice-président du comité local d'organisation, M. Yacine Idriss Diallo, a déclaré que le tirage au sort était une plate-forme passionnante pour la jeunesse africaine.

"On peut sentir l'excitation dans l'air - pas seulement ici à Abidjan, mais dans tout le pays. Partout, les gens parlent du tirage au sort de jeudi soir et des joueurs qui ils veulent voir s'affronter.

Grâce à nos efforts continus, en collaboration avec la CAF et le gouvernement, le pays soutient pleinement ce tournoi et, à partir du tirage au sort de jeudi, la Côte d'Ivoire démontrera à l'Afrique et au reste du monde qu'elle est prête à accueillir une CAN réussie", a déclaré M. Diallo.

Cette 34e édition de la CAN sera la deuxième organisée par la Côte d'Ivoire,

après celle de 1984. Pour rappel les Lions Indomptables du Cameroun avaient été sacrés lors d'une finale jouée au stade Félix Houphouët-Boigny, site également choisi pour la prochaine compétition. Le tirage au sort sera retransmis dans plus de 50 pays, des millions de téléspectateurs attendus sur la chaîne You Tube de la CAF ainsi que sur les partenaires télévisuels de la CAF.

Les pays qualifiés pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Côte d'Ivoire 2023 :

Côte d'Ivoire (pays hôte), Algérie, Angola, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, RD Congo, Egypte, Guinée équatoriale, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Tunisie et Zambie.

R.S.

UEFA

L'Euro-2028 pour le Royaume-Uni et l'Irlande, l'Euro-2032 pour l'Italie

L'UEFA a attribué hier l'Euro-2028 de football au Royaume-Uni et à l'Irlande et l'Euro-2032 à une alliance conclue cet été entre Italie et Turquie, sans grand suspense puisque chaque candidature était seule en lice.

Les deux atlagés, officialisés lors d'une brève cérémonie par le président de l'instance européenne Aleksander Čeferin, succéderont à l'Allemagne, hôte de l'Euro-2024 (14 juin-14 juillet), et confirment la tendance aux organisations conjointes de grandes compétitions sportives, seul moyen pour nombre de pays

de les accueillir.

De Wembley à Londres au City Stadium de Manchester en passant par St James Park à Newcastle, Hampden Park à Glasgow, la Dublin Arena, le National Stadium de Cardiff ou le Casement Park de Belfast, les dix stades de 2028 sont connus et pour beaucoup déjà mythiques, pour le football comme pour le rugby ou les sports gaéliques. Les contours de l'organisation de 2032 demeurent plus mystérieux, Italie et Turquie ayant longtemps fait campagne séparément avant d'unir leurs forces fin juillet, sans dévoiler leurs futures

villes-hôtes, alors que près de 1.400 km à vol d'oiseau séparent leurs deux capitales.

Si la Coupe du monde de football double de taille à partir de 2026, avec 48 équipes en lice, le championnat d'Europe conserve depuis 2016 une phase finale regroupant 24 sélections, soit 51 rencontres à organiser contre 104 pour un Mondial.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les cinq fédérations des îles britanniques (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Irlande du Nord et République d'Irlande) s'étaient concentrés en 2022 sur leur candidature pour l'Euro après

avoir initialement brigué le Mondial-2030, confié la semaine dernière au trio Maroc-Portugal-Espagne avec trois matches en Amérique du Sud.

Avant que la Fifa n'ose ce premier tournoi sur trois continents, l'UEFA avait été pionnière des organisations conjointes en attribuant l'Euro-2000 à la Belgique et aux Pays-Bas, l'Euro-2008 à l'Autriche et la Suisse, l'édition 2012 à la Pologne et l'Ukraine et celle de 2020, destinée à célébrer les 60 ans de l'épreuve, à onze villes-hôtes à travers l'Europe.

R.S.

MATCH AMICAL ALGÉRIE-CAP VERT

Les Verts rallient Constantine

La sélection algérienne de football a rallié hier la ville de Constantine en prévision du match amical contre le Cap-Vert prévu demain à 20h00 au stade Chahid Hamlaoui dans le cadre de la préparation des prochaines échéances officielles.

Le staff technique sous la conduite du sélectionneur national Djamel Belmadi a prévu une première séance d'entraînement hier à 18h00, selon le programme dévoilé par la Fédération algérienne de football (FAF).

La veille, la sélection algérienne avait effectué sa première séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa en présence des deux nouveaux Amine Gouri et Mohamed El-Bachir Belloumi, dans le cadre de la date FIFA du mois d'octobre.

Hormis Mohamed El-Amine Amoura, arrivé en début de soirée, et Islam Slimani ainsi que Rayan Ait Nouri, attendus dans les prochaines heures, tout l'effectif était au rendez-vous de cette première séance programmée à 18h00.

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a réuni, comme à son habitude, les joueurs pour une causerie d'avant-stage et donner les directives nécessaires, et ce après avoir souhaité la bienvenue aux deux nouveaux que sont Amine Gouri et Mohamed El-Bachir Belloumi.

La suite est reprise par les membres du staff pour deux tours de piste avec Amara Merouani puis des ateliers techniques, sans ballon, puis avec ballon, au moment où les trois gardiens de but Mandra, Zeghba et Benbot ont retrouvé le duo Aziz Bouras et Merouane Messai pour un travail spécifique.

Les coéquipiers de Ryad Mahrez



ont enchaîné avec des toros puis quelques oppositions sur la moitié de terrain qui se sont terminées en faveur du capitaine des Verts et son équipe. Outre le match face au Cap-Vert, les Verts affronteront l'Égypte également en amical, le lundi 16 octobre à (17h00) à Al Ain, aux Emirats arabes unis. Pour rappel, la sélection algérienne reste sur un succès en déplacement contre les champions d'Afrique Sénégalais sur le score de 1 à 0..

R.S.

Aït-Nouri incertain face au Cap Vert et l'Égypte

Le défenseur international algérien de Wolverhampton (Premier league anglaise de football) Rayan Aït-Nouri, victime d'un coup à la tête, est incertain pour les deux matchs amicaux de l'équipe nationale, demain face au Cap Vert au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h00) et le lundi 16 octobre face à l'Égypte au stade d'Al-Aïn à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis (17h00).

"Aït-Nouri a reçu un coup au niveau de la tête lors du dernier match de son équipe. Il ne nous a pas encore rejoint, il y a des examens médicaux à faire, on saura aujourd'hui s'il va nous rejoindre ou non", a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi hier, peu avant le départ de la délégation des "Verts" ce matin à Constantine.

FOOTBALL

Ameur Mansoul prend ses fonctions à la tête de la DTN

Le nouveau directeur technique national de la Fédération algérienne de football Ameur Mansoul a pris officiellement ses fonctions en remplacement de Mustapha Biskri, lundi lors d'une cérémonie de passation de consignes organisée au Centre technique national de la FAF.

"M. Karim Kaced, membre du Bureau fédéral et chargé des équipes nationales, a installé M. Ameur Mansoul en

qualité de Directeur technique national (DTN) en remplacement de M. Mustapha Biskri", a indiqué la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

La séance de passation de consignes s'est déroulée en présence également de Zohair Djelloul, ancien Directeur technique national adjoint, M. Chafik Ameur, chargé de la Formation, et Rachid Ait Mohamed, responsable du développement

et l'élite Lors de cette réunion, Biskri et son adjoint Djelloul ont transmis les documents y afférents ainsi que toutes les données liées à la fonction de DTN à M. Mansoul, précise la même source. Quant à MM. Ameur et Ait Mohamed, ils ont présenté, chacun, un état de leurs activités respectives.

Pour rappel, le président de la Fédération algérienne de football Walid Sadi avait annoncé à l'APS, le

4 octobre dernier, la nomination du technicien Ameur Mansoul en tant que nouveau Directeur technique national (DTN), en remplacement de Mustapha Biskri.

"Nous avons jeté notre dévolu sur Ameur Mansoul pour occuper le poste de DTN, c'est quelqu'un qui compte une riche expérience lui permettant d'assurer cette mission", avait affirmé le premier responsable de la FAF.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

La démission de Benchikha rejetée

Le conseil d'administration (CA) de l'USM Alger (Ligue 1 de football Mobilis) a rejeté la démission de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, a indiqué mardi son président Sid Ahmed Arab. "Benchikha s'est présenté hier (Ndlr lundi) à 17h00 à l'heure de la séance d'entraînement et il a remis sa démission au directeur sportif Toufik Korichi. Suite à cela, on s'est déplacé à son domicile pour connaître les raisons de sa démission. Il nous a expliqué qu'il ne peut plus supporter les insultes d'une certaine frange de supporters à travers les réseaux sociaux", a déclaré le président du CA Sid Ahmed Arab dans une vidéo postée sur la page officielle Facebook.

Pour le président du CA, "la démission de Benchikha a été rejetée", appelant les supporters des Rouge et Noir à s'unir derrière leur club parce que l'USMA est la propriété des supporters et non la propriété de certaines personnes".

L'entraîneur Abdelhak Benchikha avait annoncé lundi sa démission "après avoir été insulté par des supporters à l'entrée du stade Omar-Hamadi, au moment où il s'apprêtait à diriger la séance d'entraînement", avait précisé l'USMA sur sa page officielle Facebook.

Sous la conduite de Benchikha, l'USMA a remporté le 15 septembre dernier la Supercoupe d'Afrique face aux Égyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), en match disputé au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).

Cette consécration continentale est intervenue trois mois après celle en Coupe de la Confédération de la CAF, une première historique, décrochée aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 2-1, retour 0-1). Le club est qualifié pour la phase de poules de la nouvelle édition de la Coupe de la Confédération dont la première journée aura lieu fin novembre prochain.

Benchikha est le neuvième entraîneur à quitter un club de la Ligue 1, depuis le début de la saison en cours après Bougherara (CS Constantine), Leknaoui (Paradou AC), Amrani (ES Setif), Azziz Abbes (NC Magra), Bouzidi (JS Kabylie), Hamici (MCE El-Bayadh), Laiche (ASO Chlef), Vandenbroeck (CR Belouizdad).

R.S.

PROCHAIN CHAN

Le Kenya accueillera la prochaine édition en septembre 2024

Le Kenya a été désigné pays organisateur de la prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) de football prévu en septembre 2024, a annoncé lundi la présidence kenyane dans un communiqué.

"En plus de la Coupe d'Afrique des nations de football 2027, le Kenya a été sélectionné pour accueillir le CHAN en septembre 2024", selon la même source. La semaine dernière, le même pays a été désigné par la Confédération africaine de football pour organiser la CAN 2027, conjointement avec l'Ouganda et la Tanzanie.

La présidence kenyane annonce aussi que le pays va organiser le Championnat du Conseil des associations de football d'Afrique de l'Est et du Centre des moins de 18 ans, en novembre prochain. La Coupe d'Afrique des nations des moins de 15 ans (football scolaire) s'y tiendra en décembre prochain.

"Dans le but d'élever le Kenya au rang de puissance sportive, le gouvernement a approuvé divers projets de construction et de rénovation pour l'organisation de la CAN 2027", assure la présidence du Kenya. Pour rappel, la dernière édition du championnat d'Afrique des nations (CHAN), compétition réservée aux footballeurs locaux, s'est déroulée en Algérie (13 janvier-4 février 2023) et avait été remportée par le Sénégal face à l'Algérie aux TAB 5-4.

R.S.

FOOT-LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Démission de l'entraîneur du SC Mecheria Abdellatif Bouazza

L'entraîneur du SC Mecheria Abdellatif Bouazza a démissionné de son poste, a annoncé, hier, la direction de ce club pensionnaire de la Ligue deux de football amateur (Gr. Centre-Ouest).

Le communiqué de presse publié sur la page officielle du club sur Facebook n'a, toutefois, pas précisé les raisons de la démission de ce technicien, qui

avait rejoint la formation du Sud-ouest du pays lors de l'intersaison. Abdellatif Bouazza a dirigé le SCM lors deux premières journées de Ligue 2 amateur au cours desquelles il a obtenu un point ramené du terrain du RC Kouba (1-1) lors de la journée inaugurale du championnat. Les gars de Mecheria ont laissé des plumes à domicile, lors de la deuxième

journée, jouée le week-end passé, en s'inclinant face à l'ASM Oran sur le score de deux buts à un. La direction du SCM a fait savoir qu'elle a confié, provisoirement, les rênes techniques de son équipe à Mohamed Bekhtaoui, "en attendant de désigner un nouvel entraîneur dans les plus brefs délais".

R.S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le CHU de Béni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/2023 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène au profit du centre Hospitalo-universitaire de Béni-Messous.

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- La nation en date du 15/08/2023
- الصوت الآخر en date du 14/08/2023
- Le BOMOP en date du 15/08/2023

A l'issue des délibérations de la commission d'évaluation des offres et en application du système de notation fixé à l'article 22 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

SOUSSIONNAIRE	Note technique	Montant en TTC	Observation
SARL GLOBALE REALISATION NIF : 000116001719401	100/100	82 783 421,00 DA	Seule offre retenue techniquement

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et offre financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la partie contractante dispose d'un délai de dix « 10 » jours à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, le portail des marchés publics ou le bulletin des opérateurs des marchés publics, pour introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics, sise au Ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière (El Madania, Alger), Dépassant ce délai toute réclamation ou protestation sera considérée comme nulle et non avenue.

LA NATION 11/10/2023

ANEP 2316024861

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE JIJEL
SOUS DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS
NIF : 098118015006529
N° : 789 / SDFM / EPHJ / 2023.

Avis d'Attribution Provisoire

En application des dispositions du Décret Présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment les articles 65 et 82, la directrice de l'Établissement Public Hospitalier de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution provisoire du marché concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2023 daté 03/08/2023 concernant l'approvisionnement de l'établissement en matériel médical à l'EPH de Jijel durant l'année 2023, publié dans les quotidiens nationaux (EL DJAZIER EL-Jadida) le 10/08/2023 et LA NATION le 14/08/2023. Selon le tableau ci-dessous :

Désignation du lot	Bénéficiaire et NIF	Montant TTC Après correction	NOTE TECHNIQUE/49 NOTE QUALIFICATION 20/49 p	NOTE D'évaluation qualitative de matériel/49 NOTE QUALIFICATION 20/49 p	NOTE Financier /49	NOTE D'évaluation quantitative de matériel /49 NOTE Financier /49	Critère de choix	
Lot n°01: station de traitement d'eau	SARL IMC 09991600780112	5.236.000,00 DA	27/40	30/40	40/40	70/80	meux disant	
Lot n°02: matériel médical d'urologie	SARL SOFAMOR MEDICAL 009716097542652	9.135.898,50 DA	35/40	20/40	40/40	60/80		
Lot n°03: matériel médical transfusion sanguine	SARL COVAM 098066182395078000	3.546.200,00 DA	28,16/40	40/40	25,92/40	65,92/80		
Lot n°04: amplificateur de brillance	LOT INFRACTUEUX							
Lot n°05: autoclave	SARE MEDICAL EQUIPEMENT 00121504858978	7.330.400,00 DA	35/40	30/40	40/40	70/80		
Lot n°06: matériel médical d'anatomopathologie	SARL MMCD 09991600801371	2.665.600,00 DA	27/40	30/40	40/40	70/80		
Lot n°07: matériel médical de la chirurgie thoracique	SARL EXCELLENCE SANTE 009716108249908	3.201.100,00 DA	30,16/40	40/40	40/40	80/80		
Lot n°08: matériel médical de la neurochirurgie	SARL EXCELLENCE SANTE 009916100249908	11.656.050,00 DA	35/40	40/40	40/40	80/80		
Lot n°09: matériel médical dermatologie	SARL TAHRAOUI MEDICAL 002187024419319	299.880,00 DA	29/40	20/40	40/40	60/80		
Lot n°10: moniteur de surveillance, appareils ECG, seringues électriques	EURL DARELMED 001615005903670	2.080.000,00 DA	33,50/40	30/40	40/40	70/80		
Lot n°11: table opératoire pour service gynéco obstétrique	EURL DARELMED 001615005903670	1.071.000,00 DA	33,50/40	30/40	40/40	70/80		

Tous soumissionnaires souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de cette publication, les participants qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya de Jijel dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

Fait à JIJEL le 08 OCT. 2023

LA NATION 11/10/2023

ANEP 2325006521

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Jijel
Daïra de zlama mansouriah
Commune de zlama mansouriah

Avis D'Appel D'Offres Ouvert
Avec Exigences De Capacités Minimales N° 06/2023 pour la deuxième fois

NIF/ 09841.80.45.15.14.26

Le président de l'assemblée populaire communale, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales en vue de la réalisation du projet suivant :

ETUDE, SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT GROUPE SCOLAIRE BASE B À BOULATENE
(ZIAMA MANSOURIAH) AVEC LOGEMENT D'ASTREINTE

Lot : REALISATION CANTINE + EXTENTION 03 CLASSES

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine bâtiments Catégories Principale trois (III) Et plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de L'A.P.C de Zlama Mansouriah (Bureau Marché public) rue 01 novembre - Zlama Mansouriah - wilaya de Jijel, contre paiement de 4.000,00 DA.

Les offres accompagnées des pièces ci - dessous indiquées :

01- DOSSIER DE CANDIDATURE: contient:

- 01- Déclaration de candidature (remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle annexé).
- 02- Déclaration de probité (remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle annexé).
- 03- Copie de statut pour les entreprises, le cas échéant.
- 04- Certificat de qualification et classification professionnels dans le domaine bâtiments activité principale catégories Trois (III) et plus en cour de validité le jour de l'ouverture des offres.
- 05- Certificats des travaux réalisés justifié avec trois (03) attestations de bonne exécution au minimum (Travaux bâtiments) similaires au projet (réalisation construction comme réalisation principal ou secondaire) Durant les dernières années 2020-2021-2022 relative à des projets dépassant 10.000.000,00 DA pour chaque projet délivrés par le maître de l'ouvrage.
- 06- Moyen chiffre d'affaire des années 2019-2020-2021 au minimum 10.000.000,00 DA délivré par les services des impôts.
- 07- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

02 - L'OFFRE TECHNIQUE: contient:

- 01- Déclaration de souscrire (remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle annexé).
- 02- Mémoire technique justificative (remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle annexé).
- 03- Cahier des charges comporte à la dernière page la mention manuscrite «LU ET ACCEPTE».

03- L'OFFRE FINANCIERE: contient:

- 01- Lettre de soumission (remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle annexé).
- 02- Bordereau des prix unitaires (remplie en chiffre et en lettre, signée, datée et cachetée).
- 03- Devis descriptif des travaux (remplie en chiffre et en lettre, signée, datée et cachetée).

Les offres doivent être composées d'un dossier de candidature, offre technique et offre financière.

le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", " offre technique " ou " offre financière "selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2023 pour la deuxième fois.

ETUDE, SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT GROUPE SCOLAIRE BASE B À BOULATENE
(ZIAMA MANSOURIAH) AVEC LOGEMENT D'ASTREINTE

Lot : REALISATION CANTINE + EXTENTION 03 CLASSES

- les offres doivent être déposées au niveau de la commune de Zlama Mansouriah (BUREAU MARCHÉ PUBLIC), Adresse : rue 1^{er} novembre - Zlama Mansouriah wilaya de Jijel.

- La date de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse ou le BOMOP.

- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30 mn, dans le cas où elle coïncide avec un jour de congé ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis en séance public au siège de l'APC aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 mn.

- les offres resteront valables à un délai équivalent au 90 jours + le délai de préparation des offres (21 jours).

- dans le cas l'entreprise titulaire du marché public, le délai sera prolongée automatiquement un mois en plus.

Zlama Mansouriah Le :

LA NATION 11/10/2023

ANEP 2316024899

PALESTINE

La population de Ghaza massacrée en direct

Le bilan de l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupées s'est élevé en début d'après-midi à 849 martyrs et 4.360 blessés, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa) citant des sources médicales.

La même source a ajouté que 18 palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée, dont 3 enfants, tandis qu'environ 100 autres ont été blessés. Un précédent bilan faisait état de 704 martyrs et près de 3900 blessés.

Les avions de chasse de l'occupation sioniste ont effectué de nouvelles frappes contre des cibles civiles dans la bande de Ghaza pour la quatrième journée consécutive.

Ces avions ont bombardé l'hôpital ophtalmologique international dans la région de Tal al-Hawa et plusieurs maisons dans les villes de Beit Hanoun, Beit Lahia, Jabalia et la région d'Al-Faluja au nord de la bande de Ghaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

Les avions ont également bombardé plusieurs appartements résidentiels à Bordj Al-Andalus, au nord du quartier d'Al-Nasr à Ghaza, ainsi que plusieurs maisons à Al-Shuja'iya, Al-Tuffah, dans le camp d'Al-Shati et dans le quartier d'Al-Zaytoun, et plusieurs maisons dans les camps d'Al-Bureij, Al-Nuseirat et Al-Maghazi, ainsi que dans la ville de Deir Al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, selon la même source.

Les frappes aériennes ont ciblé plusieurs maisons dans les gouvernorats de Khan Younes et de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

187.500 DÉPLACÉS À L'INTÉRIEUR DE LA BANDE DE GHAZA

L'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie a fait plus de 187.500 déplacés à l'intérieur de la bande de Ghaza depuis samedi, a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). La même source a précisé que la plupart se réfugient dans les écoles de l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens.

Pour sa part la directrice de la communication l'UNRWA, Tamara Alrifai, a déclaré en visioconférence depuis Amman que l'agence onusienne va lancer cette semaine un appel de fonds pour faire face aux besoins humanitaires croissants de la population.

Elle a expliqué que l'agence dispose de 54 écoles dans la bande de Ghaza qui peuvent servir de refuge, avec les équipements nécessaires. Mais elle a souligné que ce n'était pas suffisant



pour répondre aux besoins. "La destruction de rues et d'infrastructures entrave" notamment le travail des équipes médicales qui tentent de porter secours aux victimes, a indiqué M.Laerke.

UN COULOIR HUMANITAIRE EST NÉCESSAIRE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé hier l'ouverture d'un couloir humanitaire vers la bande de Ghaza, bouclée et bombardée depuis samedi matin par les forces de l'occupation sioniste. "Un couloir humanitaire est nécessaire pour acheminer les fournitures médicales essentielles aux populations", a déclaré un porte-parole de l'OMS Tarik Jasarevic lors d'un briefing de l'ONU à Genève. Dimanche, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait exprimé sa "profonde inquiétude" face à la détérioration rapide de la situation dans les territoires palestiniens occupés et à l'impact de l'escalade sioniste sur les populations affectées, notamment à Ghaza.

ONU : L'IMPOSITION DE SIÈGES EST INTERDITE PAR LE DROIT INTERNATIONAL

Le siège total de la bande de Ghaza, annoncé lundi par l'occupation sioniste, est interdit par le droit international humanitaire, a rappelé l'ONU hier. "L'imposition de sièges qui mettent en danger

la vie des civils en les privant de biens essentiels à leur survie est interdite par le droit international humanitaire", a déclaré le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk dans un communiqué.

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a fait savoir lundi que plus de 137.000 Palestiniens de Ghaza ont trouvé refuge dans 83 de ses écoles, des chiffres susceptibles d'augmenter avec la poursuite des violents bombardements et des frappes aériennes sur les villes de l'enclave palestinienne menées sans interruption par l'armée d'occupation sioniste.

L'UNRWA a appelé à la protection des populations palestiniennes à tout moment et à un cessez-le-feu immédiat, soulignant la nécessité d'épargner à tout moment les écoles et autres infrastructures palestiniennes, y compris celles abritant des familles déplacées à la suite des bombardements de l'armée sioniste par air, par mer et par terre depuis samedi. De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) a exprimé dimanche sa "profonde inquiétude" face à la détérioration rapide de la situation dans les territoires palestiniens occupés et à l'impact de l'escalade sioniste sur les populations affectées, notamment à Ghaza.

Synthèse : Sid Ali

NIGER

Les soldats français commencent à plier bagages

L'état-major français a confirmé hier le début effectif du retrait des militaires et des équipements français du Niger «conformément à la planification, à la coordination en cours» avec les autorités du pays. Le régime militaire au pouvoir avait annoncé la veille au soir le début des opérations de départ, «sous escorte» de l'armée nigérienne.

Le retrait des 1 400 soldats français du pays avait été exigé par les généraux nigériens rapidement après leur arrivée au pouvoir fin juillet. Le président français Emmanuel Macron avait fini par annoncer leur départ fin septembre. Il est censé être totalement effectif d'ici à Noël.

Ce week-end, plusieurs convois ont eu lieu entre les bases avancées du nord-ouest, où sont déployés 400 militaires, et la capitale Niamey, selon des sources sécuritaires nigériennes et françaises. Au moins deux convois avaient permis aux bases de Ouallam et Tabarey-Barey d'être ravitaillées et à plusieurs militaires français considérés comme prioritaires d'être acheminés vers Niamey.

Peu de voies sont utilisables pour quitter le Niger. Les frontières terrestres sont fermées avec le Bénin et le Nigeria. Et les Nigériens interdisent le survol de leur territoire par des avions français, civils et militaires, sauf autorisation dérogatoire. Les autres frontières ont été rouvertes avec cinq pays, l'Algérie, la Libye, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, où se trouve le commandement des Forces françaises au Sahel, basé à N'Djamena. Si les containers français sont acheminés vers le Tchad, ils devraient ensuite transiter par le port de Douala, au Cameroun, selon une source proche du dossier.

R.I.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Consultations privées sur la Mission d'assistance pour l'Irak

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit mardi pour une séance d'information sur les récents développements de la situation en Irak, suivie de consultations privées sur la Mission d'assistance des Nations unies dans le pays (MANUI). La Représentante spéciale et chef de la MANUI, Jeanine Hennis-Plasschaert, devrait faire un exposé sur les récents développements en Irak et sur les derniers rapports du Secrétaire général sur la MANUI, entre autres. Une représentante de la société civile devrait également faire un exposé.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la MANUI, daté du 26 septembre, note que le 12 juin, le Parlement irakien a adopté la loi de finances fédérale, qui couvre les exercices 2023, 2024 et 2025. Le budget alloue un montant record de 153 milliards de dollars par an et est destiné à faire progresser les priorités énoncées dans le programme gouvernemental présenté par le Premier ministre Mohammed Shia al-Sudani en octobre 2022, à savoir lutter contre la corruption, lutter contre le chômage, soutenir les groupes vulnérables et à faible revenu, réformer les secteurs économique et financier et améliorer les services publics.

Les situations humanitaire et sécuritaire seront également évoquées lors de la réunion de ce mardi. Environ 1,15 million de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays.

R.I.

MASSACRES À GHAZA

Manifestations de solidarité avec les Palestiniens à travers le monde

Des milliers de personnes issues notamment des communautés palestinienne, arabe et musulmane ont participé à des manifestations massives aux Etats-Unis, en Irlande et en Suède pour dénoncer l'agression criminelle de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée. Aux Etats-Unis, les manifestations qui ont drainé un nombre important de participants se sont déroulées notamment à New York, Californie, New Jersey et Minneapolis. "Les manifestants brandissent des drapeaux palestiniens, des banderoles et des pancartes portant des écrits dé-

nonçant les crimes de l'occupation sioniste, ont appelé à la protection du peuple palestinien contre la sauvagerie des forces de l'occupation et scandé des slogans exigeant la fin de l'escalade (de la violence) en Palestine", ont rapporté des témoins sur place, cités par l'agence de presse Wafa. Dans la capitale irlandaise, Dublin, une marche grandiose a été organisée par des militants des droits de l'Homme et des membres des communautés palestinienne, arabe et musulmane pour dénoncer les violations et les massacres des forces sionistes contre des civils palestiniens dans la

bande de Ghaza et dans diverses villes de Cisjordanie occupée. Prenant part à la manifestation, le chef du parti irlandais de gauche, Richard Boyd Barrett, a dénoncé notamment "la politique de deux poids deux mesures pratiquée par les dirigeants des pays européens, dont le gouvernement irlandais". En Suède, la ville de Goteborg a été le théâtre d'une manifestation massive, à l'invitation de la communauté palestinienne et du groupe de coordination palestino-suédois, face aux tueries et aux destructions perpétrées par la machine de guerre sioniste.

Au cours de la manifestation, les militants suédois ont exprimé leur plein soutien aux droits du peuple palestinien et leur sympathie à son égard, dénonçant ce que fait l'occupation sioniste devant les regards de la communauté internationale". Ils ont appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités à l'égard de la question palestinienne, à mettre fin à la guerre menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien et à le tenir pour responsable de ses attaques et violations du droit international commises pendant de nombreuses années".

R.I.

TÉLÉ

VISION



TF1 Good Doctor



21h10

Shaun est plus que jamais persuadé que le docteur Glassman a un problème au cerveau. Il le confronte à propos des deux vis qu'il a oubliées en montant le berceau.

france·2 Le prochain voyage



21h10

Face à la maladie qui gagne inlassablement du terrain, Jacqueline et Richard ont décidé de ne pas se quitter et de partir ensemble, dans la dignité...

6ter De l'autre côté du périph'



21h05

près d'un vieux tripot clandestin, est retrouvé le corps sans vie de la femme du très influent Jean-Éric Chaligny. Deux hommes issus de mondes différents se partagent l'enquête.

M Le meilleur pâtissier



21h10

Trois nouveaux défis de taille attendent les candidats pour cette soirée placée sous la thématique de l'amour du chocolat.

N2j Braven



21h10

Joe Braven mène une existence paisible avec son épouse et sa fille. Mais sa vie bascule le jour où il découvre une cargaison de cocaïne dans le relais de chasse lui appartenant.

C8 Mongeville



21h19

Le juge Legoff est assassiné. Mongeville et Valentine fouillent dans le passé de ce magistrat aussi austère que rigoureux, connu pour son intégrité sans faille.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie



21h05

Blanche Dulac, actrice célèbre, manque d'être assassinée sur le tournage de son dernier film "Les Insoumises", réalisé par son mari, Marc Borell.

Le costume de DiCaprio dans "Titanic" et le droide C-3PO de "Star Wars" mis aux enchères



Plus de 1 800 lots de costumes et accessoires seront vendus aux enchères du 9 au 12 novembre chez Propstore, maison de ventes spécialisée dans l'histoire du cinéma, dont la célèbre tête de droïde C-3PO de "Star Wars" et non moins le célèbre costume de Leonardo DiCaprio du film "Titanic", réalisé par James Cameron en 1997. L'estimation de cette vente exceptionnelle est d'environ 14 millions d'euros.

La "tête lumineuse" portée par l'acteur Anthony Daniels dans le rôle de C-3PO dans "Star Wars: Un nouvel espoir", l'un des temps forts des enchères, est estimée à 550 000 euros.

Pour le costume de Leonardo DiCaprio, l'offre du commissaire-priseur est tout aussi alléchante. Ce qui reste du costume de "Titanic", c'est la chemise, le gilet et le pantalon que DiCaprio portait dans le film. L'objet est évalué entre 100 000 et 200 000 dollars. Les fans de James Bond seront également comblés puisque la robe portée par Ursula Andress alias Honey Rider dans "Doctor No" sera mise en vente aux alentours de 60 000 € (estimation basse).

Les cinéphiles auront le choix entre deux raretés : le scénario du film "The Shining", écrit à la main par Stanley Kubrick (entre 25 000 et 45 000 euros) et le manteau porté par Marlon Brando dans "Le Parrain" (entre 20 000 et 40 000 euros). De plus, les fans d'Indiana Jones peuvent acheter le fouet de Harrison Ford dans "Indiana Jones et le Temple maudit" (80 000 à 160 000 euros).

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL "KIF EL KEF" EN TUNISIE

Le groupe algérien "El Besta" se produira le 13 octobre

Le jeune groupe "El Besta" prend part à la deuxième édition de "Kif El Kef" (Tunisie), un événement culturel qui tend à mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du Kef, ville du nord-ouest de la Tunisie. "El Besta" se produira le 13 octobre, jour d'ouverture de cette deuxième édition qui s'étalera jusqu'au 15 du même mois.

Présenté comme nouveau phénomène populaire de la chanson raï, le groupe "El Besta", issu de Mostaganem, s'est récemment produit dans le cadre des animations estivales à Alger, sur la scène du Casif de Sidi Fredj, où les musiciens, Sofiane Merabet, Larej, Dadi et Abed, ont embarqué le public dans l'univers mélancolique de l'accordéon et de la poésie populaire. Avec sa voix puissante et offéce qui orne le silence, Sofiane Merabet déroule

sobrement sa passion du raï authentique, donnant de l'entrain qui puise sa source dans l'art autochtone des grandes figures du genre, à l'image d'Ahmed Zergui et Boutaiba Esghir. Dans la simplicité, ce jeune groupe, dont la première scène remonte à un peu plus d'un an, réussit toujours à monter un spectacle musical plein, restituant l'ambiance originelle du raï populaire et sa représentation dans les quartiers populaires. A l'origine du projet "El



Besta" qui connaît un franc succès, Sofiane, Larej, un accordéon rafistolé et le cinéaste-manager Walid Cheikh qui a constitué ce groupe et l'a lancé sur les réseaux sociaux, avant de se consacrer à la scène et au partage. Aujourd'hui classé sur la liste représentative du patrimoine de l'humanité par l'Unesco, le raï trouve en ce

groupe un beau porte-voix qui raconte son histoire en musique. Organisé par l'association tunisienne "Museum Lab.", l'événement "Kif El Kef" vise à accompagner une dynamique pluriculturelle locale, destinée à renforcer les échanges versés dans la valorisation des patrimoines culturels, entre autres.

N.C

The Exorcist : Believer en tête du box-office nord-américain dès son entrée en salles

"The Exorcist: Believer", un reboot de la célèbre franchise d'horreur, a occupé la première place du box-office nord-américain du week-end. Le film classé R a récolté 27,2 millions de dollars dans 3 663 cinémas nord-américains au cours du week-end, en dessous des estimations qui suggéraient un début plus proche de 35 millions de dollars. Ces ventes de billets se situent quelque part entre les récents films d'horreur comme "Saw X" (18,3 millions de dollars) et "The Nun 2" (32,6 millions de dollars). "Believer" a également fait ses débuts au box-office international avec 17,8 millions de dollars, pour un démarrage global de 45,1 millions de dollars. Considérant que le sixième film "L'Exorciste" n'a coûté que 30 millions de dollars, il est bien positionné en salles. "PAW Patrol: The Mighty Movie" de Paramount a chuté à la deuxième place lors de sa deuxième semaine de début, engrangeant 11,7 millions de dollars dans 4 027 cinémas. À ce jour, la suite animée pour enfants a rapporté 38,8 millions de dollars en Amérique du Nord et 48,2 millions de dollars à l'international, pour un total mondial de 87,1 millions de dollars. Il est en passe de surpasser son prédécesseur, "PAW Patrol" de 2021, au box-office national (40 millions de dollars, en diffusion simultanée sur Para-

mount+), mais est à la traîne du premier film à l'étranger (104 millions de dollars). Un autre thriller d'horreur, "Saw X", a pris la troisième place, avec 8,15 millions de dollars, soit une baisse de 55 % par rapport à ses débuts. Après 10 jours de sortie, le dixième film "Saw" a engrangé 32,5 millions de dollars. Cela n'a coûté que 13 millions de dollars. "The Creator", réalisé par Gareth Edwards et mettant en vedette John David Washington dans le rôle du chef d'une guerre entre les humains et l'intelligence artificielle, a glissé à la quatrième place avec 6,1 millions de dollars lors de son

deuxième week-end en salles. À ce jour, le thriller de science-fiction a rapporté 24,9 millions de dollars au niveau national et 61,8 millions de dollars dans le monde, ce qui n'est pas si spectaculaire puisque Disney et New Regency ont dépensé 80 millions de dollars pour produire le film avant sa commercialisation. "The Blind", un film religieux sur la star de "Duck Dynasty", Phil Robertson, a complété le top cinq avec 3,5 millions de dollars provenant de 1 312 cinémas. Fathom Events a sorti le film, qui a rapporté à ce jour 10,9 millions de dollars.

AFP

The Crown : Netflix dévoile la date de diffusion de la sixième et dernière saison

La dernière saison de la série "The Crown" se terminera cette année avec deux parties qui débiteront respectivement le 16 novembre et le 14 décembre. Dans la première partie, Elizabeth Debicki reprend le rôle de la princesse Diana aux côtés de Dominic West dans le rôle du prince Charles. Imelda Staunton poursuit son règne en tant que reine Elizabeth II aux côtés de Jonathan Pryce (prince Philip) et Lesley Manville (prin-

cesse Margaret). Salim Daw (Mohamed Al Fayed) et Khalid Abdalla (Dodi Fayed) reviennent également. Rufus Kampa (Prince William) et Flynn Edwards (Prince Harry) font leurs débuts. La dernière saison couvre les événements de 1997 à 2005 et se concentre sur le mandat de Tony Blair. Depuis sa diffusion sur Netflix en 2016, "The Crown" a été nommé et a remporté de nombreux prix, dont 15 nominations aux BAFTA, 10 nominations aux Golden

Globes (dont 4 victoires), 69 nominations aux Emmy sur cinq saisons (avec 21 récompenses en quatre saisons). Cette dernière saison marquera la fin des soixante heures de télévision qui ont lancé des stars telles que Claire Foy, Vanessa Kirby, Emma Corrin et Josh O'Connor. Inspirée d'événements réels, cette dramatisation fictive raconte l'histoire de la reine Elizabeth II et les événements politiques et personnels qui ont façonné son règne.

R.C

Journées cinématographiques de Carthage : Mahamat-Saleh Haroun et Dora Bouchoucha, présidents de jury à Carthage

La 34e édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) aura lieu du 28 octobre au 4 novembre prochains. C'est la productrice tunisienne Dora Bouchoucha qui présidera le jury de la compétition documentaire lors des prochains JCC. Figure majeure du cinéma d'auteur, la fondatrice de Nomadis Images est particulièrement reconnue pour son engagement dans la promotion et la défense des cinémas d'Afrique et du monde arabe. Plus tôt cette année, Dora Bouchoucha a présidé le jury du Fespaco, à Ouagadougou, avant d'endosser le rôle de marraine de la Fabrique Cinéma 2023, à Cannes. Le Grand Jury fiction sera, quant à lui, présidé par le réalisateur tchadien Mahamat-Saleh Haroun. Récompensé du Tanit d'argent lors des JCC 2006 pour Daratt, choisi pour faire l'ouverture de la cérémonie en 2010 (avec Un homme qui crie, par ailleurs Prix du jury à Cannes) et en 2021 (avec Lingui, les liens sacrés), il revient au festival pour décerner les Tanit d'or, d'argent et de bronze aux meilleurs longs et courts métrages de fiction.

R.C

Jessica Chastain, présidente du jury de Marrakech

L'actrice américaine présidera le jury de la compétition longs métrages lors du 20e Festival international du film de Marrakech, du 24 novembre au 2 décembre prochain. Après avoir fait partie du jury présidé par Emir Kusturica en 2011, Jessica Chastain est de retour au Festival. Oscarisée pour son rôle dans Dans les yeux de Tammy Faye en 2022, l'actrice révélée en 2011 dans The Tree of Life de Terrence Malick et La Couleur des sentiments de Tate Taylor, est également productrice, fondatrice de la société Freckle Films. À Marrakech, le jury qu'elle préside – et dont la composition sera annoncée prochainement – décernera l'Étoile d'or à l'un des 14 premiers et seconds longs métrages de la compétition internationale. Jessica Chastain succède à cette fonction au réalisateur italien Paolo Sorrentino, qui avait remis l'Étoile d'or à Chvalner noir, de l'Iranien Emad Alesbrahim Dehkordi.

N.C

Hollywood : Les scénaristes approuvent l'accord avec les studios, clap de fin pour la grève

C'est la fin de l'une des plus longues grèves de l'histoire de l'industrie du cinéma aux États-Unis. Les scénaristes de Hollywood ont approuvé à une quasi-unanimité l'accord avec les studios. « 99 % des membres de la WGA (Guilde des scénaristes) ont voté en faveur de la ratification » de l'accord avec les studios, a écrit lundi ce syndicat sur les réseaux sociaux. L'Alliance des producteurs de films et de télévision, qui représentait les plus grands studios de l'industrie lors des négociations avec la WGA, a salué le même jour la ratification du nouveau pacte avec les scénaristes qui représente des gains et des protections significatifs pour ces derniers et constitue un progrès important pour notre industrie. Le mois dernier, après 148 jours de grève, le syndicat des scénaristes avait annoncé un accord avec les grands studios Disney ou Netflix en faveur d'une revalorisation de leur rémunération, en berne à l'ère du streaming, et des mesures de protection face à l'intelligence artificielle. La ratification de cet accord par une majorité des 11.500 membres du syndicat ne faisait aucun doute et les scénaristes avaient repris le travail, permettant le retour sur les ondes des principaux talk-shows américains la semaine dernière.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 802

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Sont à l'origine. 2 Agissait comme un produit amaigrissant. 3 Liquider pour liquider. 4 Loin.- Entre dans la botte... 5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide. 6 Loua un matricule. 7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière. 8 Dans une trilogie gaussienne géniale. 9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair. 10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales. 2 Cheville ou poignée. 3 Nous distinguons bien. 4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas. 5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio. 6 Stupéfiant.- Ville des olives. 7 Fête arabe.- Soupe populaire. 8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise. 9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne. 10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 802

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Thiols. 2 Fait dépenser ou dépecer. 3 Ne sont plus maîtresses chez elles. 4 Ne distinguent pas.- Evêque de Coutances. 5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ? 6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche. 7 Abeilles. 8 Dans le 11.- Petit clou. 9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là ! 10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou. 2 Bienvenue à la Chocolaterie. 3 Perroquets d'Allemagne. 4 Cuidier sous condition. 5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26. 6 Détective de Sladek.- Messenger de Platon.- Adverbe. 7 Limace à coquille. 8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide. 9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas. 10 Sinouhé le servit.

Cinq journalistes palestiniens tombent en martyrs

Cinq journalistes palestiniens travaillant dans la bande de Gaza sont tombés en martyrs au cours des derniers jours à la suite de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, a indiqué hier le syndicat des journalistes palestiniens. Trois professionnels des médias palestiniens ont été tués lors d'un raid nocturne de l'aviation de l'entité sioniste dans le nord de la ville de Gaza alors qu'ils se trouvaient dans les salles de rédaction de leurs publications, a souligné un communiqué du syndicat. Un autre correspondant, grièvement blessé, est hospitalisé. Deux autres journalistes ont été tués lors de la couverture de l'agression sioniste dans l'est de Bureij et Beit Hanoun, tandis que deux reporters sont toujours portés disparus, selon le syndicat.

SÉISME EN AFGHANISTAN

La plupart des victimes sont des femmes et des enfants

Les femmes et les enfants représentent les deux tiers des victimes des récents tremblements de terre en Afghanistan qui ont été hospitalisées pour des blessures graves, a déclaré lundi le chef de l'intervention d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le pays.

L'administration talibane a déclaré qu'au moins 2.400 personnes ont péri et plus de 2.000 autres ont été blessées dans les séismes de samedi.

"Le tremblement de terre s'est produit vers 11 heures du matin, alors que les hommes étaient hors des maisons, donc la majorité des blessés et des morts sont des femmes et des enfants qui se trouvaient à l'intérieur des maisons à ce moment-là", a déclaré Alaa Abouzeid de l'OMS.

"Les deux tiers des personnes gravement blessées admises à l'hôpital que j'ai vu hier sont des enfants et des femmes", a-t-il déclaré, faisant référence à son séjour à Herat après le séisme.

Il a également averti que le financement des opérations humanitaires restait crucial.

EST DE LA RDC

Au moins 7 civils tués et mutilés au nord de Goma

Au moins sept civils ont été tués hier près de Rumangabo, à une quarantaine de km au nord de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, selon le chef de la localité et des témoins. Alors que les combats s'intensifient ces

derniers jours entre, d'un côté, l'armée congolaise et des milices locales et, de l'autre, les rebelles du M23, sept personnes ont été retrouvées égorgées et mutilées hier matin sur la route nationale 2, dans le territoire de Rutshuru. Officiellement, cette zone avait été rendue par le M23 en début d'année aux troupes kényanes déployées dans le cadre d'une force d'Afrique de l'Est, censée assurer une zone tampon entre les belligérants.

Dans les faits, les rebelles du M23 ont conservé une présence et un contrôle du trafic de personnes et de marchandises sur des tronçons de la RN 2 et dans des villages proches.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:39	12:45	16:02	18:27	19:51

Météo

Alger	☀️	27	Tizi Ouzou	☀️	28
Tiaret	☀️	29	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	27

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau criminel de narcotrafiquants

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont mis fin aux agissements d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de kif traité et de psychotropes et arrêté 18 individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule d'information et de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que l'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations, selon lesquelles les suspects activaient dans le transport et le trafic de stupéfiants et de psychotropes au niveau du secteur de compétence, au niveau de la commune de Sidi Ali. Les éléments de la Gendarmerie nationale, appuyés par la section de recherche et d'investigations de Abdelmalek Ramdane et des éléments

de la Sûreté de daïra de Sidi Ali ont mis au point un plan, qui s'est soldé par l'arrestation des 18 suspects, dont 4 femmes, a ajouté le communiqué.

Lors de cette opération, 634 gr de kif traité et 1.270 comprimés de psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme de 132.000 dinars, provenant des revenus du trafic, 15 téléphones mobiles et une voiture qui servaient à la communication et au transport des membres du réseau criminel.

Sous l'accusation de formation d'une association de malfaiteurs et trafic de drogue et de psychotropes, une procédure judiciaire a été engagée contre les 18 suspects, qui seront traduits devant les instances judiciaires territorialement compétentes, une fois l'enquête achevée, a-t-on indiqué.

COUPURE DU COURANT À L'HÔPITAL DE BOUIRA

Deux individus placés en détention préventive



Le Procureur de la République près le Tribunal de Bouira a annoncé, lundi, que dans le cadre du suivi de l'affaire de coupure de courant électrique, survenue récemment au niveau du service de réanimation de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Bouira, ayant causé le décès d'une patiente, l'économiste et le chargé de maintenance ont été placés en détention préventive.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Procureur de la

République près le Tribunal de Bouira informe l'opinion publique que dans le cadre du suivi de l'affaire de coupure de courant électrique, à la date du 01/10/2023 au niveau du service de réanimation de l'EPH de Bouira, causant le décès d'une patiente (B.C.), et après le parachèvement des premières investigations menées par la police judiciaire spécialisée, les mis en cause ont été présentés devant le parquet de la République près le Tribunal de Bouira, à la date d'aujourd'hui 09/10/2023 et les individus répondant

aux initiales de (B.D), (B.S), (M.M.A) ont été poursuivis, en vertu d'une requête introductive, pour instruction pour homicide involontaire, non-assistance à une personne en danger, négligence flagrante occasionnant la dilapidation de deniers publics", lit-on dans le communiqué du Parquet de la République près le même Tribunal.

Après l'audition des accusés dans le cadre d'instructions, ce dernier "a ordonné le placement de l'économiste et du chargé de la maintenance en détention préventive".

OUARGLA

Saisie de plus de 111.000 comprimés psychotropes

Les services de la gendarmerie nationale de Ouargla, ont déjoué une tentative de passage d'une quantité considérable de psychotropes estimée à 110.954 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie Nationale à Ouargla, et agissant sur la base de renseignements faisant état du passage d'une quantité considéra-

ble de psychotropes, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Ouargla sont parvenus, en date du 7 octobre, à déjouer cette manœuvre et à saisir 110.954 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300mg" lit-on de le communiqué.

"Le Procureur de la République près le tribunal de Hassi Messaoud a été saisi et a ordonné l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, outre la saisie de toute pièce qui pourrait aider dans l'enquête", conclut le communiqué.

TLEMCCEN

La moudjahida et membre de l'ALN Choumicha Baba Ahmed n'est plus

La moudjahida et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Choumicha Baba Ahmed, est décédée à l'âge de 84 ans, a-t-on appris hier du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Issue d'une famille imprégnée de valeurs nationalistes dont le domicile situé à Bab El-Hdid (Tlemcen) servait de point de rencontre secret des moudjahidine, feue Choumicha a entamé son action militante à l'âge de 17 ans. Elle a été chargée de transmettre des correspondances de et vers le commandement de la cinquième zone.

Après avoir réussi sa première mission, à savoir la transmission d'un message secret à l'intérieur de la prison de Tlemcen, la défunte s'était vue attribuer un poste de gestionnaire des finances. La regrettée a exécuté avec brio sa première opération de Fidaï au "Café

Américain" (Tlemcen) où elle avait placé une bombe. Poursuivie par les autorités françaises, feue Choumicha a rejoint les rangs de l'ALN en 1956 en tant que caporal à la cinquième wilaya historique.

La moudjahida a un riche parcours révolutionnaire ponctué de batailles à l'instar de "Ain-Sefra", "Si-Tahar" (Tlemcen), "Abadli-Omar" et "Djbel Sidi-Affif". Elle a été grièvement blessée lors de sa dernière bataille qui a eu lieu quelques mois avant le cessez-le-feu. Au lendemain de l'indépendance, la moudjahida a été nommée à la tête du premier centre d'enseignement d'enfants de chouhada. Elle rejoint également l'Union générale des femmes algériennes (UGFA) avant d'être nommée cadre au ministère des Moudjahidine.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

38 morts et 1662 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes sont décédées et 1662 autres ont été blessées dans 1321 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 1er au 7 octobre à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, un bilan de la Pro-

tection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec 3 personnes décédées et 48 autres blessées suite à 34 accidents de la circulation, précise la même source. En outre, les éléments de la Protection civile ont ef-

fectué 2054 interventions pour procéder à l'extinction de 1292 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (197 incendies), Tizi Ouzou (95) et Annaba (72).